

134/20

CD/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un mars deux mille vingt-deux à 19 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Édouard TROLES ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Marc LEFEVRE ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Paul UGUEN ; Cyrielle MOY ; Sonia FLOCH

Absents : Éric CLOAREC ; Florent Le Hervé

Procurations : Éric CLOAREC donne pouvoir à Chantal Colléou ; Florent Le Hervé donne pouvoir à Eric Le Scanff

Secrétaire de séance : Cyrielle Moy

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2022

Objet : Subventions associations

Madame la première adjointe explique que cette année, les associations Guerlesquinaises ont reçu une nouvelle procédure par courrier, leur demandant de fournir pour l'instruction des demandes de subventions :

- Un courrier de demande de subvention précisant le montant de celle-ci,
- Le bilan financier de l'année de l'exercice,
- L'état de tous les comptes financiers (livret et compte courant)

Pour instruire ces demandes, Monsieur Le Maire a souhaité la création d'un groupe de travail, composé de M Le Maire, Mme DUGAY, M LE SCANFF, Mme COLLEOU, M LE HERVE, M UGUEN, qui s'est réuni en Mairie de Guerlesquin, en date du 9 février et du 24 février.

Madame la première adjointe rappelle que les associations bénéficient de :

- deux locations gratuites des bâtiments municipaux par an,
- la réalisation de 250 photocopies gratuites par an,

Madame la première adjointe précise également que les associations sportives utilisent gratuitement les salles de sports Guerlesquinaises.

Madame la première adjointe propose d'attribuer au titre de l'année 2021, les montants de subventions ci-contre aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	2019	2020	2021
Indepen'dance	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Guerlesquinaise Foot	1 600 €	1 440 €	0 €

FNACA	80 €		0 €
Association sportive du collège	450 €	450 €	0 €
Anciens combattants	80 €	80 €	0 €
Guerlesquinaise Hand Ball	1 100 €	1 000 €	0 €
Judo Club	450 €	400 €	0 €
APE Collège de Roz Avel	400 €	400 €	0 €
APE Ecole du Roudour	310 €	310 €	0 €
Syndicat d'élevage	100 €	100 €	
ADDESKI	80 €		
Tennis de table	560 €	500 €	0 €
ULCA	500 €		0 €
Association des Communaux			0 €
Association de badminton			0 €
Team Gwerleskin	500 €	450 €	0 €
Trégor Sarbacane			0 €
ULAMIR (balade contée)	200 €		
Guic Anim	1 000 €	900 €	0 €
TOTAL	25 549,09 €	13 107,25 €	1500 €
Ecole St Joseph	30 € par enfant de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin
Collège de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin
Ecole du Roudour	30 € par enfant de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin

Madame la première adjointe propose que les associations bénéficient au titre de l'année 2022 :

- d'une mise à disposition supplémentaire et gratuite des bâtiments municipaux,
- de la réalisation de 50 photocopies supplémentaires gratuites en Mairie,

Madame la première adjointe précise que les membres décisionnaires (des bureaux) des associations pré-citées ne doivent pas prendre part au vote et quitter la salle.

Le Conseil, rend les votes suivants par association :

ASSOCIATIONS	2021	Votes
Indepen'dance	1 500 €	Unanimité des votants
Guerlesquinaise Foot	0 €	1 Contre (Mme Le Gall)
FNACA	0 €	Unanimité des votants
Association sportive du collège	0 €	Unanimité des votants
Anciens combattants	0 €	Unanimité des votants
Guerlesquinaise Hand Ball	0 €	1 Contre (Mme Le Gall)
Judo Club	0 €	1 Contre (Mme Le Gall)
APE Collège de Roz Avel	0 €	Unanimité des votants

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

Unanimité des votants

ID : 029-212900674-20220331-134-DE

APE Ecole du Roudour	0 €	
Tennis de table	0 €	M Le Scanff ne prend pas part au vote 1 Contre (Mme Le Gall)
ULCA	0 €	Unanimité des votants
Association des Communaux	0 €	Unanimité des votants
Association de badminton	0 €	1 Abstention (H Tilly)
Team Gwerleskin	0 €	1 Contre (Mme Le Gall) 3 Abstentions (M Le Meur, Mme Normand, M Uguen)
Trégor Sarbacane	0 €	Unanimité
Guic Anim	0 €	Mme Dugay ne prend pas part au vote et cède la présidence à E Le Scanff Unanimité des votants
TOTAL	1500 €	
Ecole St Joseph	30 € par enfant de Guerlesquin pour 1 sortie dans l'année scolaire	Unanimité des votants
Collège de Guerlesquin	30 € par enfant de Guerlesquin pour 1 sortie dans l'année scolaire	Unanimité des votants
Ecole du Roudour	30 € par enfant de Guerlesquin pour 1 sortie dans l'année scolaire	Unanimité des votants

Pour extrait conforme,
Pour Le Maire empêché,
La Première Adjointe,
Christiane Dugay

